

## Impression 3D : quels défis et opportunités pour la propriété intellectuelle ?

Vendredi 27 mars 2015 à BRUXELLES (Fondation universitaire)

De la construction d'une maison en 24 heures à celle d'une pièce d'une machine à café en quelques minutes, il est à présent acquis qu'on peut tout créer grâce à l'impression 3D.

Révolution technologique inédite ou évolution prévisible des réseaux, la fabrication additive menace-t-elle fondamentalement la mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle ?

Et quelles conséquences en attendre dans ce cas à l'égard du potentiel que cette technologie renferme pour la démocratisation de la création, l'amélioration et la fabrication d'objets ?

Au cours de cette journée de réflexion, nous apprécierons les conséquences de l'impression 3D à l'égard des différents droits de propriété intellectuelle, non sans faire un détour préalable par ses caractéristiques techniques et ses applications sectorielles.

Nous nous emploierons également à évoquer les approches participatives de l'innovation et de la créations que cette technologie a inspirées".

- 8.45-9.00 : Accueil et café  
9.00-9.15 : *Introduction*, Sandrine Hallemans – Chercheuse au CRIDS  
9.15-10.00 : *Impression 3D : Aspects techniques et nouvelles problématiques*  
Fabienne Montfort-Windels – SIRRS  
10.00-10.30 : *L'impression 3D et la responsabilité du fait des choses : vers une révolution juridique ?*  
Jean-Benoît Hubin – Avocat au Barreau de Namur (Lenoir & Associés) et Assistant à l'UNamur  
10.30-10.45 : Questions  
10.45-11.00 : Pause-café  
11.00-11.30 : *3D et droit d'auteur : un rendez-vous à ne pas manquer ?*  
Benoît Michaux – Avocat au Barreau de Bruxelles (Hoyng Monegier) et Maître de conférences à l'UNamur et à l'ULg  
11.30-12.00 : *L'impression 3D, défi ou opportunité pour le droit des dessins et modèles ?*  
Vincent Cassiers – Avocat au Barreau de Bruxelles (Sybarius) et Maître de conférences invité à l'UCL  
12.00-12.30 : Questions  
12.30-14.00 : Lunch  
14.00-14.30 : *3D : une nouvelle dimension en droit des marques ?*  
Tanguy de Haan – Avocat au Barreau de Bruxelles (NautaDutilh)  
14.30-15.00 : *Les brevets en trois dimensions*  
Mireille Buydens – Avocate au Barreau de Bruxelles (Janson Baugniet) & Professeure à l'ULB  
15.00-15.30 : *Les modèles d'innovation dans les espaces de co-création*  
Maxime Piron – Chercheur au CRIDS  
15.30-16.00 : Questions  
16.00-16.20 : *Conclusions*, Benoît Michaux

Renseignements et inscriptions : [www.crids.eu](http://www.crids.eu)

Tarif : 150 euros la journée (documentation, pauses et lunch compris)